

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24/06

Le DOUZE avril de l'an deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT,

MM Jean-Jacques ALMERO, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : Mme Marie-Laure BOUCHERET à Mme Corinne LACOSTE

Absents : Mmes Mathilde PEYREGA, Sandrine VANCOPPENOLLE, M. Pierre ROGNANT

Date de convocation : 5 avril 2024

Secrétaire de séance : Mme Anne-Claire CAMAIN

Objet : Vote des subventions 2024 aux associations et organismes publics

Madame le Maire propose l'attribution de subventions au titre de l'année 2024 aux associations suivantes :

Associations :	Proposition
A.P.E	500 €
A.C.C.A	400 €
Itin' errances	400 €
Friendships	500 €
T.G.V.	800 €
Comité des Fêtes	2 000 €
Total	4 600 €

Madame le Maire propose également l'attribution de subventions aux organismes publics suivants :

Organismes :	Proposition
Coopérative scolaire	750 €
Total	750 €

Après délibération, le Conseil municipal :

- approuve, à la majorité, le montant des sommes attribuées aux associations et organismes de droit public.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 12 avril 2024.

Fait à Goyrans, le 12 avril 2024.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans